



COMMUNE DE SAVIESE

Conseil communal

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 9 septembre 2020

Le Conseil communal a donné son accord pour remplacer l'éclairage du cernotzet communal en adjugeant ce mandat à l'entreprise Didier Jollien.

Le Conseil communal a décidé de valider à l'unanimité la planification énergétique territoriale et mesures de mise en œuvre, selon l'étude menée par Navitas Consilium SA sur la consommation énergétique du parc bâti (juillet 2020).

Cette décision implique de stopper dès ce jour la pose de nouvelles conduites de gaz sur le territoire de Savièse. Il est précisé que le raccordement aux conduites de gaz existantes sera toutefois possible, tout en sensibilisant les personnes, sur les compensations requises en termes d'isolation, pour la mise en place d'une installation productrice de chauffage alimentée en combustible fossile.

Le Conseil communal, dans le cadre du programme de politique énergétique pour la Commune de Savièse et du label Cité de l'énergie, valide la stratégie énergétique communale 2035 et son plan d'action 2021-2024.

Dans le cadre des recommandations de l'OFSP face à la pandémie du Covid-19, le Conseil communal a décidé maintenir les vœux du premier jour de l'an mais sans le bouillon du traditionnel « sermon-balcon-bouillon », le vin d'honneur et les productions des sociétés se dérouleront sur la place devant la Maison de Commune. Le Conseil communal a également validé les mesures à respecter pour les événements organisés dans les locaux communaux et le plan de protection pour l'organisation des lotos.

Le Conseil communal félicite Mmes Véronique Donnet et Nina Liand pour leur initiative d'ouvrir une structure d'accueil (garderie) privée à la rue des Rois Mages 26, à Ormône, et en guise de soutien décide de leur verser une aide au démarrage.

Le Conseil communal autorise le Tour des Stations, pour son édition 2021 (7 août), à traverser Savièse par un nouvel itinéraire empruntant la route du Sanetsch, la route du Belvédère, les secteurs de la Corna, de Pranou, de la Boutse, la route forestière et descendre sur Grimisuat, en passant par Drône depuis l'étang des Rochers.

Le Conseil communal a adjugé à l'entreprise Creusalp SA, la fourniture et la pose de tableaux électriques pour le bâtiment des travaux publics.

Le Conseil communal a adjugé à l'entreprise Tacchini Nicolas Menuiserie Sàrl, la fourniture et la pose de meubles pour l'agencement de cuisine, y compris des appareils ménagers (CFC 258), pour l'agrandissement de la structure d'accueil Snoopy.

Le Conseil communal a donné son accord pour le remplacement de 36 tableaux interactifs au centre scolaire de Moréchon, selon l'offre présentée par la maison CX Print.

Dans le cadre de la renaturation, l'entretien, la gestion et la protection du bas-marais de Ninda, le Conseil communal a adjugé :

- les travaux forestiers à l'ABC du Bois
- les divers aménagements (bisse, conduite et gouilles) au service communal des travaux publics,
- l'étude, le dossier et le suivi des travaux au bureau Grenat sàrl